

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>96147</b>	De <b>M. Yves Blein</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Rhône )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale
<b>Rubrique</b> >enseignement	<b>Tête d'analyse</b> >aide psychopédagogique	<b>Analyse</b> > RASED. perspectives.
Question publiée au JO le : <b>31/05/2016</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Date de renouvellement : <b>13/09/2016</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Yves Blein attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des rééducateurs de l'éducation nationale. Le comité scientifique de la Fédération nationale des associations de rééducateurs de l'éducation nationale (FNAREN) s'inquiète des très grandes disparités constatées dans les académies quant au respect des missions des personnels des RASED (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté). La répartition locale des postes de rééducateurs de l'éducation nationale est également une source d'inquiétudes pour ces professionnels qui déplorent également le faible nombre de personnes bénéficiant de formations, insuffisant pour permettre le remplacement des départs en retraite. Ainsi, pour le département du Rhône 30 postes d'enseignants spécialisés dans les aides rééducatives ont été supprimés, alors que le département a accueilli 15 000 élèves de plus et connaît un fort phénomène de paupérisation, conduisant le ministère à renforcer l'éducation prioritaire. Il souhaiterait donc connaître sa position sur l'avenir des rééducateurs de l'éducation nationale.